



AVIS PUBLIC

Adoption du programme triennal
d'immobilisations 2027-2028-2029

Avis public est donné que le programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029 de la Ville de Trois-Rivières sera adopté lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra à la salle publique de l'hôtel de ville le mardi 9 juin 2026 à compter de 16 h 30. Lors de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur ce sujet.

Trois-Rivières, ce 29 mai 2026.

M^e Nathalie Bohémier, greffière